

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2016

Mythes et réalités du financement des PME

Des banques qui prêtent et des encours qui augmentent

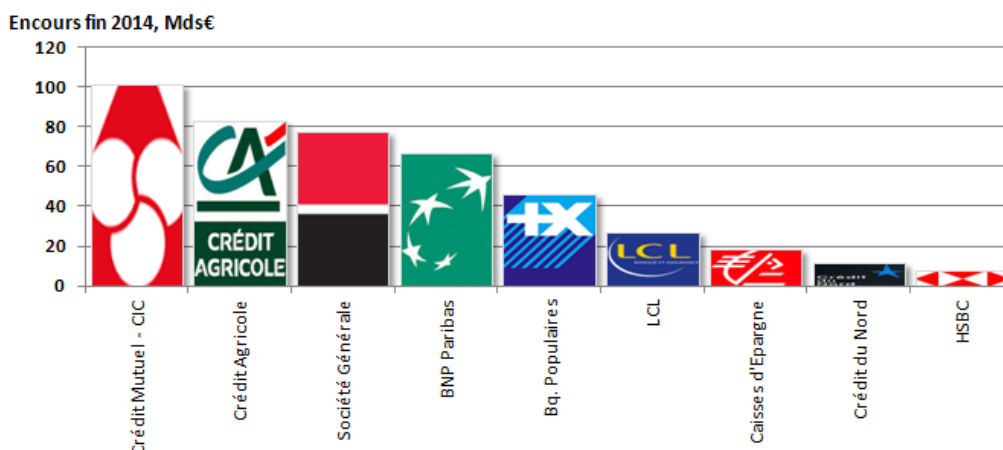
« Contrairement aux idées reçues, les prêts aux PME et aux TPE sont en progression et les banques prêtent » explique **Maël Bernier, directrice de la communication de Meilleurtaux.com**. En effet, les encours progressent à hauteur de 2% par an, 9 PME sur 10 reçoivent leur crédit d'investissement et 2 sur 3 se voient octroyer leur financement de trésorerie. Par ailleurs 60% des crédits aux entreprises accordés par les établissements bancaires sont consacrés aux PME et au TPE.

Les entreprises bénéficient également de la conjoncture à taux bas

Si les particuliers bénéficient aujourd'hui de taux exceptionnellement bas pour financer leur projet, les entreprises françaises ne sont pas en reste, « nous observons des barèmes bancaires (crédits aux entreprises hors découverts et escompte aux entreprises) inférieurs à 2% pour l'année 2015 » remarque **Nicolas Eich, directeur des partenariats bancaires de Meilleurtaux.com**

Les banques mutualistes en tête du financement aux entreprises

Les 5 principaux acteurs représentent 80% des encours au bénéfice des PME et TPE avec Crédit Mutuel/CIC pour 100 milliards, suivi du Crédit Agricole à un peu plus de 80 milliards d'€ et de la Société Générale à près de 80 milliards.



L'émergence du financement participatif : une expansion mondiale rapide

« En 2015, 34 milliards d'€ ont été financés dans le monde grâce aux crowdfunding mais encore seulement 40 millions d'€ en France malgré un cadre juridique devenu très favorable depuis 2014 » explique **Hervé Hatt, Président de Meilleurtaux.com**

En France, le marché compte 58 intermédiaires en financement participatif mais peu de plateformes actives. Ainsi les principaux acteurs du marché ont financé environ 4 millions d'€ en novembre et décembre quand les banques traditionnelles affichent une production de 10 milliard d'€ mensuels. « Le marché des prêts aux PME et TPE reste donc quasi totalement dominé par les banques traditionnelles et le crowdfunding fait, pour le moment, figure d'épiphénomène dans les chiffres face aux acteurs classiques » commente **Hervé Hatt**.

Le crowdfunding : une bonne solution complémentaire mais pas la solution miracle

Si le financement participatif constitue une alternative intéressante, notamment pour les projets d'équipements avec un financement accordé rapidement, et sans la complexité de prises de garanties, les taux d'intérêt pratiqués entre 5,5% et 10% sont plus élevés que dans le cadre d'un financement bancaire classique. « *Par ailleurs, le risque pour les prêteurs reste encore à ce stade incertain* » avertit **Maël Bernier**

La solution Meilleurtaux : le premier comparateur + courtier en prêt professionnel

Jusqu'à présent il y avait d'un côté les professionnels à la recherche d'un financement et de l'autre les banques et les crowdfunders. Il manquait donc un intermédiaire faisant office de comparateur et courtier pour accompagner le professionnel et l'aider à choisir le partenaire le plus adapté à son projet. Il existe désormais via le service www.meilleurtauxpro.com, un site mis à la disposition des professionnels comprenant un baromètre des taux, des informations, des guides mais également une analyse de faisabilité permettant d'aiguiller vers le financeur ad hoc, que ce soit une banque ou un crowdfunder.

« *Meilleurtaux.com devient ainsi le premier comparateur/courtier intégral sur le marché du financement professionnel à proposer un large choix de financeurs (banques ou crowdfunders), en donnant une information factuelle et permettant une orientation objective en fonction des critères des uns et des autres* » explique **Hervé Hatt**,

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux.com s'affirme de plus en plus comme un véritable « tiers de confiance », autonome et indépendant. Meilleurtaux.com conseille les particuliers à la recherche de services financiers, à commencer par le crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de meilleurtaux.com s'est étendue aux autres crédits, à l'assurance, à la banque et à l'épargne. Les services sont accessibles à partir du site www.meilleurtaux.com, sur mobile, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 230 agences à Paris et en région.

Contact presse

[Meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com) – Presse
Meriem Kadhari / mk@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60